

# CHALLENGE TRAIL NAC REGLEMENT



## SAISON 2023-2024

### RÈGLEMENT DU CHALLENGE NAC TRAIL:

Le challenge trail c'est une quinzaine de trails au minimum qui seront sélectionnés et pour lesquels votre participation finisher (avoir terminé l'épreuve) en tant que Naqué(e)s sera prise en compte.

Comme pour notre challenge route, pour être challenger du challenge trail (et avoir droit à sa récompense trail de fin de saison), **il faudra avoir fait 8 courses durant la saison ou cumuler un total de 120 km parcourus (kms officiellement repris sur le classement BeTrail)**. Un tableau similaire à notre challenge route sera en ligne et mis à jour régulièrement.

### LE CLASSEMENT :

Un classement VIRTUEL (et donc pour le fun) sera établi au fur et à mesure de la saison comme pour notre challenge route. Pour cela, **nous tiendrons compte des points attribués par BeTrail pour chaque course**. Le classement sera établi en faisant la **moyenne des points des meilleures performances de la saison**.

### TRAIL HORS CALENDRIER ET A L'ÉTRANGER:

Deux trails hors calendrier NAC (et donc également ceux hors de nos frontières) compteront pour le challenge trail (+ 1 course) et des points seront attribués si la course est reprise dans le calendrier BeTrail.

Si vous souhaitez qu'une participation hors calendrier ou à l'étranger soit prise en compte pour votre challenge trail, vous devez impérativement envoyer votre résultat (nom de l'événement, date, distance et chrono à titre indicatif) à notre adresse mail : [nac.nivelles@cabw.be](mailto:nac.nivelles@cabw.be). Envoyez-nous également une photo et un petit compte rendu que nous publierons sur notre site :-)

## **PARTICIPATION/INSCRIPTION AU CHALLENGE TRAIL :**

Depuis de notre saison 2021-2022, la participation à notre challenge trail est gratuite pour tous les Naqué(e)s. Il vous sera simplement demandé de valider/confirmer votre participation à un moment donné et d'avoir au moins participé à un trail à cette date.

### **LES IMPÉRATIFS :**

Pour participer à notre challenge, il est évidemment obligatoire :

- d'être en ordre de cotisation et documents NAC (attestation,...)
- d'être inscrit NAC-RCABW sur l'épreuve (**ABSOLUMENT OBLIGATOIRE**)
- de porter (SI POSSIBLE) le maillot NAC, sauf sur les épreuves qui ne le permettent pas (conditions difficiles, météo,...)
- Pour la prise en compte d'une course au challenge, il faut impérativement terminer l'épreuve (franchir la ligne d'arrivée)

Il vous est aussi demandé par sympathie et dans la mesure du possible de porter des vêtements et survêtements NAC lors de présentation, cérémonies/podiums,... Nous sommes un club cela va de soi ;-)

### **RÉCOMPENSES :**

Seront récompensés :

- Par un cadeau de fin de saison, tous les membres du NAC ayant complété le challenge trail 2023-2024 (inscription validée dans la section Trail, 8 courses durant la saison ou plus de 120 km parcourus)
- Attention, pas de podiums en fin de saison pour le challenge trail.

### **CALENDRIER CHALLENGE TRAIL :**

Vous retrouverez le calendrier dans l'onglet "CALENDRIER" de notre site (avec celui du challenge route)

